# CM-AM GLOBAL SELECTION SRI RC

## CHIFFRES CLÉS

**Valeur liquidative** : 176,30€
**Actif sous gestion** : 32,34M€

## INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

*L'indicateur synthétique de risque (SRI) correspond au niveau de risque du fonds ; il figure dans le DIC et peut évoluer dans le temps. Il est déterminé sur une échelle de 1 à 7 (1 correspondant au risque le plus faible et 7 le plus élevé). Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ».*

## HORIZON DE PLACEMENT

| 1 an | 2 ans | 3 ans | 4 ans | >5 ans |
|---|---|---|---|---|

## CARACTÉRISTIQUES

**Forme juridique** : FCP OPCVM
**Catégorie commerciale** : Fonds Actions Monde
**Date de création** : 23/12/2020
**Indice de référence** : MSCI WORLD Index
**Affectation des sommes distribuables** : Capitalisation
**Devise** : EUR
**Fréquence de Valorisation** : Quotidienne
**Risques importants non pris en compte par l'indicateur** : Néant

## INFORMATIONS COMMERCIALES

**Code ISIN** : FR0013486453
**Code Bloomberg** : GLOSRIR FP Equity
**Centralisation** : J-1 avant 18h00
**Règlement** : J+2 ouvrés
**Souscription initiale min** : 1 millième de part
**Eligibilité au PEA** : Non
**Droits d'entrée max** : 2%
**Droits de sortie max** : 0%
**Frais de gestion maximum** : 1,5% TTC maximum
**Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation** : 0.50%
**Dépositaire** : Banque Fédérative du Crédit Mutuel
**Valorisateur** : CIC
**Société de gestion** : Crédit Mutuel Asset Management
**Gérant(s)** :

Nicolas **DEVANT**

Martin **TZVETKOV**

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en ouvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence MSCI World SRI Index nette de frais, sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPCVM peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.

## PERFORMANCES NETTES

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

| Cumulées | 1 mois | 3 mois | 6 mois | Année en cours | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fonds | 1,67% | 4,35% | 12,92% | 13,82% | 20,34% | 40,76% | 40,95% | - |
| Référence | 1,60% | 2,84% | 11,62% | 14,35% | 21,30% | 57,89% | 69,10% | - |

| Annualisées | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|---|---|---|---|
| Fonds | 12,06% | 7,10% | - |
| Référence | 16,43% | 11,07% | - |

## PERFORMANCES NETTES ANNUELLES

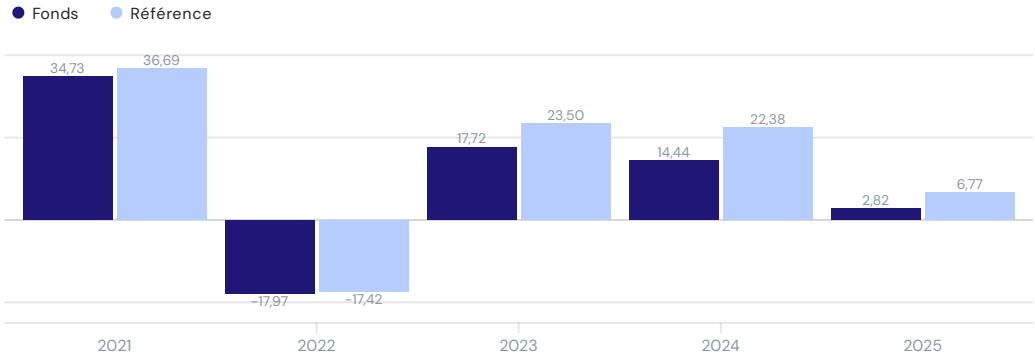


Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

## EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|---|---|---|---|
| Volatilité fonds | 10,29% | 13,32% | 14,19% |
| Volatilité indice | 9,96% | 13,95% | 14,81% |
| Tracking-Error | 2,96% | 3,73% | 3,84% |
| Ratio de Sharpe | 1,84 | 0,67 | 0,35 |
| Ratio d'information | -0,28 | -1,22 | -1,04 |

| | Sur 5 ans |
|---|---|
| Gain Maximum | 67,15% |
| Max. Drawdown | -21,21% |
| Recouvrement | 595 jours (le 01/02/2024) |

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

# CM-AM GLOBAL SELECTION SRI RC

## TYPES D'INSTRUMENT

*En % actif*

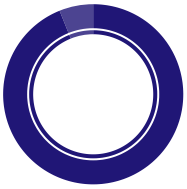

| | |
|---|---|
| Actions en direct | 93,90% |
| Liquidités | 6,10% |

## SECTEUR GICS

*En % de la poche actions*

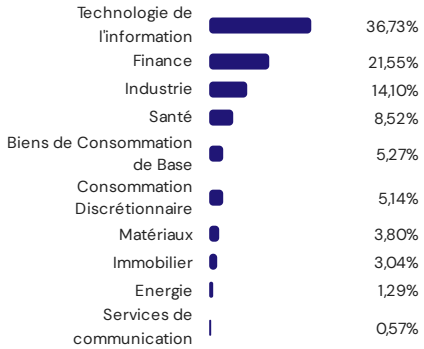


## PAYS

*En % de la poche actions*

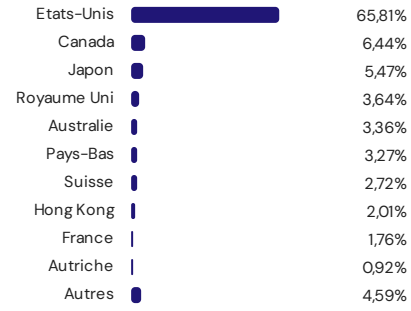


## PRINCIPALES LIGNES

*Hors monétaire*

| Nom | Pays | Secteur GICS | Poids |
|---|---|---|---|
| Microsoft Corp | Etats-Unis | Technologie de l'information | 5,33% |
| Nvidia Corp | Etats-Unis | Technologie de l'information | 4,39% |
| Apple Inc | Etats-Unis | Technologie de l'information | 3,93% |
| Broadcom | Etats-Unis | Technologie de l'information | 2,12% |
| Micron Tech | Etats-Unis | Technologie de l'information | 2,09% |
| Asml Holding Nv | Pays-Bas | Technologie de l'information | 1,85% |
| Blackrock Inc | Etats-Unis | Finance | 1,75% |
| Royal Bank Of Ca | Canada | Finance | 1,47% |
| Eli Lilly & Co | Etats-Unis | Santé | 1,47% |
| Texas Instrument | Etats-Unis | Technologie de l'information | 1,46% |

**Nombre de titres en portefeuille:** 96 **Poids des 10 principales lignes:** 25,85%

Crédit Mutuel Asset Management: 128 boulevard Raspail 75006 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97 138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 388 555 021 Code APE 6630Z. TVA intracommunautaire : FR 70 3 88 555 021.
Crédit Mutuel Asset Management est une filiale du Groupe La Française, holding de la gestion d'actifs du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

# CM-AM GLOBAL SELECTION SRI RC

**Univers: MSCI WORLD*

## SCORES ESG

*Min 1 / Max 10*

| | Fonds | Univers* |
|---|---|---|
| Taux de couverture ESG | 100,00% | 99,22% |
| Score ESG | 6,30 | 5,97 |
| Score E | 5,88 | 5,66 |
| Score S | 5,67 | 5,34 |
| Score G | 7,37 | 7,11 |

## DISTRIBUTION DES SCORES ESG

*Min 1 / Max 10*

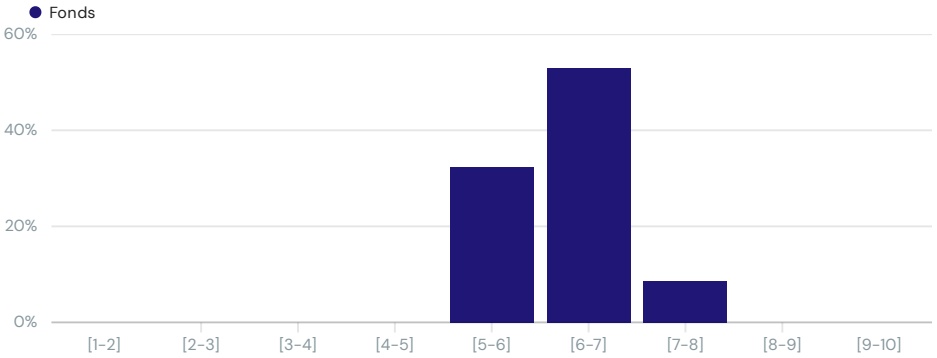


## INDICATEURS D'IMPACT ESG

*Les données de l'indicateur de performance retenu ci-dessous ont pour objectif de surperformer celles de l'univers. Les données brutes des indicateurs ESG (E, S, G et DH) sont publiées une fois par an par les entreprises. Les calculs ont été réalisés à partir de la dernière donnée disponible.*

| | Indicateurs d'impact ESG | Mesure | | Taux de couverture | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Fonds | Univers | Fonds | Univers |
| 1er indicateur de performance | Intensité Carbone | 27,23 | 95,27 | 100,00% | 99,04% |
| 2ème indicateur de performance | Ratio d'équité du CEO | 289,02 | 302,96 | 62,63% | 69,93% |

Source : Crédit Mutuel Asset Management

## *DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS*

*Le modèle d'analyse ESG propriétaire de Crédit Mutuel Asset Management permet d'évaluer les risques et opportunités extra-financiers des émetteurs constituant le portefeuille, au travers de 3 grands piliers d'analyse que sont l'environnement, le social et la gouvernance. Une notation est calculée sur les 3 volets, ce qui permet de positionner chaque émetteur en matière ESG. L'exercice des droits de vote et le dialogue ou l'engagement avec les entreprises, notamment en cas de controverses, complètent notre approche d'investisseur responsable.*

*Environnement : ce pilier évalue les stratégies de gestion et de réduction des impacts environnementaux des entreprises au sein de leurs activités et sur l'ensemble de leur chaine de valeur et couvre notamment la démarche environnementale de l'entreprise, la trajectoire climat, la politique de biodiversité, les consommations d'eau et d'énergie ou encore la gestion des déchets.*

*Social : ce pilier analyse les stratégies de gestion du capital humain (englobant les salariés mais aussi les fournisseurs et sous-traitants) ainsi que les relations avec les clients et la société civile. Sont ici évalués le respect des droits humains, la politique de santé & sécurité, les moyens mis en œuvre pour le développement des compétences, la qualité de l'emploi ou bien les pratiques commerciales et marketing.*

*Gouvernance : ce pilier porte à la fois sur l'éthique des affaires (pratiques de lobbying, respect des règles de marché en matière de corruption..) ainsi que sur les pratiques de gouvernement d'entreprise (composition et fonctionnement des organes de gouvernance, rémunération des dirigeants...)*

*Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO2eq et le chiffre d'affaires.*

*Ratio d'équité du CEO : Mesure l'écart de rémunération entre le dirigeant le mieux payé de l'entreprise et le salaire médian/moyen de l'ensemble des autres employés.*

# CM-AM GLOBAL SELECTION SRI RC

## AVERTISSEMENT

*Avertissement : Document simplifié et non contractuel.*
*Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 - Document non contractuel - Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu - Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg*
*Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.*
*Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.*
*Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.*
*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.*
*Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.*
*Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.*
*Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.*
*La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.*
*Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.*
*Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.*
*Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.*
*Information importante pour les investisseurs en Allemagne*
*Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main*
*Information importante pour les investisseurs en Espagne*
*Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne*
*Information importante pour les investisseurs en Italie*
*Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie*
*Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni*
*Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom*
*Information importante pour les investisseurs en Suisse*
*Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.*
*Information importante pour les investisseurs à Singapour*
*Le fonds est non autorisé en vertu de l'article 286 du Securities and Futures Act (Cap. 289) («SFA») ou reconnu en vertu de l'article 287 du SFA, et le Fonds n'est pas autorisé à être proposé au public. Ce matériel et tout autre document émis dans le cadre de l'offre ou de la vente de Parts ne sont pas un prospectus tel que défini dans le SFA et ne seront pas déposés ou enregistrés en tant que prospectus auprès de l'Autorité Monétaire de Singapour. La responsabilité légale en vertu du SFA en ce qui concerne le contenu des prospectus ne s'applique pas. Aucune offre ou invitation de souscription ou d'achat des parts, ne peut être faite, ni aucun document ou autre matériel (y compris, mais sans s'y limiter, ce matériel) relatif au Fonds ne peut être diffusé ou distribué, directement ou indirectement, à toute personne à Singapour autre qu'un investisseur institutionnel (tel que défini à l'article 4A du SFA) conformément à l'article 304 du SFA. Lorsqu'une offre est faite à des investisseurs institutionnels conformément à l'article 304 du SFA, certaines restrictions peuvent s'appliquer aux actions acquises dans le cadre d'une telle offre.*

*Label ISR : Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences : - une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr*
*Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.*

*L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement actionnarial, ainsi que la politique d'investissement durable sont disponibles sur le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)*

*Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.*
*Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.*
*3 catégories de produits :*
*1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.*
*2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.*
*3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.*

*Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter le site de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu)*

*Gérant : Équipe de gestion actuelle, susceptible d'évoluer dans le temps.*

## DÉFINITIONS

*L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.*

*La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.*

*Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque*

*Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas*

*Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).*

*Exposition actions : plus précise que la composition du portefeuille, elle tient compte en permanence des opérations en cours et notamment de celles réalisées sur les marchés dérivés, qui peuvent augmenter ou diminuer les risques de la gestion selon les fluctuations des marchés.*